



**INAUGURATION**  
**PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE**

# DOSSIER DE PRESSE

**Vendredi 19 avril 2024**  
**à 15h00**

46 210 SAINT-HILAIRE



# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024



Une réfection en trait d'union

Certains projets sont plus importants en ce qu'ils symbolisent l'issue de longues années de difficultés que par le montant ou la complexité de leurs travaux : c'est le cas du pont de Savadat, qui relie Saint-Hilaire (Lot) à Quézac (Cantal).

Il n'est pas exagéré de dire qu'il fût long et parfois laborieux de résoudre les nœuds administratifs qui ont caractérisé ce dossier, et c'est bien là que le rôle de la Communauté de Communes est sans appel : apporter collectivement les solutions que les Communes seules ne pouvaient trouver.

A force de dialogue, de concertation et d'efforts coordonnés, assurer la réfection de ce pont n'a pu être possible qu'avec le concours de tous ; aussi bien techniquement, financièrement et politiquement.

La Communauté de Communes a ainsi assuré la maîtrise d'ouvrage de ce chantier, apportant son savoir faire technique et sa force de conciliation des intérêts de tous.

Comme un trait d'union entre Lot et Cantal, entre Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, le pont de Savadat a bénéficié d'une réfection de qualité destinée à préserver tous les usages de cet ouvrage dans le temps.

Je remercie tous les acteurs qui ont concouru à la faisabilité de ce projet et suis très heureux de pouvoir inaugurer aujourd'hui le pont de Savadat.

**Vincent LABARTHE**  
Président du Grand-Figeac



# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024



Nous nous retrouvons aujourd'hui pour l'inauguration de l'ouvrage de Savadat.

Je vais retracer l'histoire de cet ouvrage.

Je pense que ce pont fut construit avant la seconde guerre mondiale par les départements du Lot et du Cantal. En 1963, le département du Lot demanda à la Commune de Saint-Hilaire de déclasser le tronçon de route du Bourg jusqu'au pont.

Je suppose que du côté Cantal, ils firent la même chose. Saint-Hilaire, tant bien que mal, s'engagea à l'entretenir et à l'améliorer, se sentant parfois seul alors que cet ouvrage ne doit pas faire frontière. En vous rappelant que c'est une limite de Communes, de Départements et de Régions. A l'époque, cet ouvrage était approprié aux véhicules et aux matériels agricoles. Aujourd'hui, il ne l'était plus. Personne ne pouvant vraiment déterminer le poids qu'il pouvait recevoir, or les matériels agricoles sont de plus en plus larges et lourds.

A force d'alerter, nous avons pu avoir un entretien avec les Préfets en Sous-Préfecture de Figeac, autour de cette table, les Communes concernées étaient représentées.

Les Présidents des Communautés de Communes étaient là. Les services de l'Etat s'engagèrent, ce qui permit d'amorcer le projet.

Je tiens à remercier les Préfets, Messieurs Prosic et Castel, qui ont pris ce projet au sérieux.

Bien entendu, le Grand-Figeac était là. Sans le Grand-Figeac nous n'aurons pas pu concrétiser le projet.

Le Grand-Figeac a des services qui ont permis de mener ce projet à terme.

Je tiens à remercier le Président du Grand-Figeac Vincent Labarthe, le Vice-Président en charge de la Voirie en l'occurrence Michel Lavayssière, les services Voirie ainsi que tous les élus communautaires qui ont été à l'écoute.

Je ne vous cache pas que ce pont était souvent à l'ordre du jour de notre Conseil Municipal.

Pour ma part, cela fait quelques années que je suis élu et c'était déjà un sujet de discussion sur lequel les élus et anciens élus de Saint-Hilaire avaient la même conviction. Merci à eux.

Je termine en remerciant toutes les entreprises qui ont œuvrés à la réussite de cet ouvrage. Que ce pont puisse permettre un trafic routier sans obstacle.

Que la Commune de Quezac tienne son engagement de refaire la route jusqu'à la départementale en collaboration avec la Préfecture et de l'entretenir avec le Conseil Départemental.

J'en termine en remerciant toutes les personnes présentes.

Ne partez pas trop vite, associés au Grand-Figeac, nous partagerons un moment de convivialité afin de clôturer cette inauguration.

**Guy LAFON**  
Maire de Saint-Hilaire



# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024



L'Etat apporte un soutien important à la réfection du pont de Savadat qui relie les départements du Cantal et du Lot.

Cette infrastructure qui était dégradée nécessitait des travaux urgents, pour permettre à nos citoyens de part et d'autre du Veyre de le traverser en toute sécurité.

Grâce au concours conjoint des préfectures du Cantal et du Lot, l'Etat finance l'aménagement et la réfection de cet ouvrage à hauteur de 77% du coût total des études et travaux.

A travers cet engagement, l'Etat marque son attachement au renforcement des liens entre le Cantal et le Lot, en finançant cette voie qui reliera en toute sécurité les Communes de Saint-Hilaire et de Quézac.

Je remercie également et particulièrement la Communauté de Communes du Grand-Figeac pour son engagement et pour la maîtrise d'ouvrage qu'elle a assurée en faveur d'un pont qui relie deux départements qui me sont particulièrement chers, et qui voit le jour, grâce au travail collectif de part et d'autre du Veyre.

**Claire RAULIN**  
Préfète du Lot



# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

C'est avec une grande satisfaction que je salue aujourd'hui l'inauguration du pont de Savadat, événement attendu pour nos deux départements, le Cantal et le Lot.

Ce pont, qui relie les communes de Saint-Hilaire et de Quézac, symbolise bien plus que la simple traversée d'une rivière. Il incarne l'union et la coopération qui caractérisent nos deux départements. En effet, cet édifice n'est pas seulement un lien physique entre nos territoires, mais aussi un lien symbolique, renforçant les liens historiques, culturels et économiques entre les départements de Lot et du Cantal.

La réalisation de ce pont est le fruit d'une collaboration exemplaire entre les autorités locales et les entreprises de construction.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce projet.

**Laurent BUCHAILLAT**  
Préfet du Cantal



# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024



## GARANTIR UNE CONSTRUCTION SÉCURISÉE

Le pont de Savadat situé sur la rivière Le Veyre relie les Communes de Saint-Hilaire (département du Lot) et de Quézac (département du Cantal).

Cette construction, appartenant aux deux territoires, se situe sur une voie communale liant les deux Communes mitoyennes.

Il est l'accès principal de la Commune de Saint-Hilaire vers la nationale 122 et dessert les Communes de Bessonnie, Labastide-du-haut-Mont, Senaillac-Latronquière et Souceyrac en Quercy.

La circulation sur ce pont supporte un trafic important de véhicules agricoles et de poids lourds, cette construction n'était plus adaptée pour accueillir ces gabarits sur ce flux routier. La configuration du tracé en courbe en entrée de l'ouvrage, côté Commune de Saint-Hilaire, rendait le franchissement compliqué notamment pour les convois agricoles.

**Après étude de plusieurs scénarios prenant en compte sa configuration, l'état général de l'ouvrage et les difficultés de son franchissement**, une reconstruction du pont de Savadat a été décidée. Ces travaux répondent à une nécessité de son élargissement pour garantir une nouvelle structure sécurisée et totalement adaptée à son usage.

## RÉALISATION DES TRAVAUX

**Durée des travaux : du 19 février au 18 avril 2024 (3 mois)**

Il s'agissait d'un ouvrage constitué d'un hourdi béton reposant sur des culées maçonnées. La largeur de la chaussée était de 2,98 m et l'espace libre entre garde-corps de 4,36 m. La longueur de l'ouvrage reste inchangée à 7,10 m d'ouverture.

L'objectif également recherché était de ne pas modifier le poids de l'ouvrage pour pouvoir réutiliser les deux culées. Le poids est d'environ 36 tonnes.

Les travaux ont consisté à démolir le tablier, reprendre les sommiers pour construire un ouvrage avec un tablier béton supporté par une structure métallique. La largeur de la voie est à présent de 5 m et l'espace disponible entre les garde-corps est 5,50 m. Un élargissement de voie a été créé de part et d'autre de l'ouvrage pour se raccorder sur la voie communale.

**Les études d'exécution se sont déroulées fin 2023.**



# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024

Les travaux se sont déroulés, conformément au planning initial, du 19 février au 18 avril 2024. Les essais en charge sont programmés le 22 avril 2024.

**Le nouvel ouvrage répond aux normes actuelles de conception et n'est pas limité en tonnage.**

La Charpente métallique a été assemblée et peinte en usine. La majeure partie des éléments béton ont été préfabriqués en usine. Cette technique a permis d'optimiser les délais de réalisation et de limiter les risques de pollution du ruisseau.



Grutage des sommiers



Découpage du tablier existant



Vue de la charpente métallique



Pont avant travaux



Pont avant réfection de la chaussée

# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024

## RÉALISATION DES TRAVAUX : ENTREPRISES

Durée des travaux : 3 mois

### Equipe de Maîtrise d'oeuvre :

- Groupement GAUTHIER - STAP

### Entreprises retenues :

- **SESAME Echafaudage** : Echafaudage
- **ADECB** : Découpe béton (tablier + sommiers)
- **SOLDEVILA** : Réalisation charpente métallique
- **LIMSO** : Peinture de la charpente métallique
- **MATIERE** : Réalisation des ouvrages béton préfabriqués
- **RCA** : Fourniture et pose des joints de chaussée
- **GREGORY** : Réalisation de la chaussée en enrobé

## PLAN DE FINANCEMENT (HT)

COÛT TOTAL DES TRAVAUX	265 500 €
DETR Lot	80 000 €
DETR Cantal	80 000 €
Communauté de Communes Grand-Figeac	77 220 €
Commune de Saint-Hilaire	9 280 €
Commune de Quézac	19 000 €







# INAUGURATION DU PONT DE SAVADAT À SAINT-HILAIRE

Vendredi 19 Avril 2024



## CONTACT PRESSE :

**Grand-Figeac**  
**Services Techniques**  
**Technicien Voirie**

Pierre VIVEN - 05.65.11.22.76

[pierre.viven@grand-figeac.fr](mailto:pierre.viven@grand-figeac.fr)

**Chargée de Communication**

Lalia BENABOURA - 06 71 07 32 03

[lalia.benaboura@grand-figeac.fr](mailto:lalia.benaboura@grand-figeac.fr)